



undragon.org

Mars 2019

### **La saison 2019 est lancée !**

"Un Dragon ! Dans mon jardin ?" est un programme de sciences participatives dédié à l'observation des amphibiens et reptiles en France métropolitaine. Accessible et ouvert à tous, il vise à améliorer les connaissances sur la répartition de ces espèces, en vue de déployer des actions pour les protéger au mieux.

**Chaque observation compte : votre contribution est utile !**

[Je participe !](#)

### **En 2019, j'accueille les reptiles et amphibiens dans mon jardin !**

Vous avez déjà croisé des "petits Dragons" et souhaitez en savoir plus sur les pratiques favorables à leur préservation ? Quelques recommandations.

## Agir au quotidien pour les amphibiens

Les pratiques humaines ont pour la plupart un impact sur les milieux de vie des amphibiens (fragmentation des habitats par la construction d'habitats et de routes, pollutions des eaux...). En tant que citoyen.ne.s, il est possible d'agir à son niveau !

- Ne pas utiliser de produits chimiques (engrais ou pesticides\*) pour l'entretien de son jardin et revenir à des pratiques de gestion au naturel (*\*usage interdit pour les espaces publics depuis 2017 et pour les particuliers depuis 2019*),
- Préserver les zones humides, en évitant le comblement de mares par exemple,
- Éviter toute introduction d'espèces prédatrices et/ou invasives tels les poissons rouges, les écrevisses américaines... qui se régaleront des têtards ou des juvéniles...
- Il est aussi possible de participer à des chantiers proposés par des associations et destinés à réhabiliter certains milieux ou aménager les zones de migration pour éviter les écrasements.



Prévenir l'introduction d'espèces prédatrices

© Steeve Baker - Métropole Rouen

Normandie



Chantier de réhabilitation de zone humide

© CPIE de la Corrèze

## Pour vivre heureux, vivons cachés

Vous possédez un terrain ? Créez et gérez une haie favorable aux reptiles (et pas seulement !) :

- Les haies exposées au sud, sud-est sont particulièrement favorables ;
- Si possible, plantez sur deux rangées ;
- Privilégiez les essences locales ;
- Veillez à maintenir en bordure de haie une bande herbeuse ou broussailleuse sur au moins 50 cm ;
- Il est possible de favoriser la création de haies spontanées en installant entre deux parcelles deux clôtures espacées de 1 à 2 m et en laissant la végétation se développer ;
- N'hésitez pas à déposer le long de votre haie des tas de bois et des tas de pierre ;
- Privilégiez un entretien entre octobre et fin février (élagage, débroussaillage des lisières, etc.).

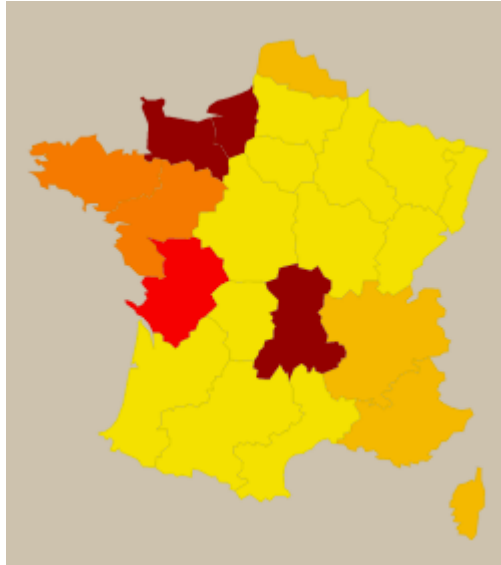
Articles rédigés avec la contribution du CPIE du Cotentin (M. Barrioz).



### A savoir !

Afin de préserver les espèces et éviter toute propagation de maladies, les manipulations ou prélèvements sont interdits. Il est nécessaire de disposer d'une autorisation attribuée par les services de l'État pour intervenir. Les amphibiens et les reptiles sont des espèces fragiles et protégées !

## Bilan de l'année 2018



### 6000 données d'observation

Ces données, versées sur le site [undragon.org](http://undragon.org), sont capitalisées par la Société herpétologique de France, qui les transmet au Muséum national d'Histoire naturelle pour contribuer à l'Inventaire national du patrimoine naturel.

Les contributions peuvent être directement consultées en ligne, sous une forme "dégradée", c'est à dire volontairement moins précise en terme de géolocalisation.

Pourquoi moins précise? Pour respecter à la fois l'espèce observée - en ne dévoilant pas à tous son lieu d'habitation - et l'observateur !

### 430 participants

Vous êtes 430 participants à avoir versé au moins une observation durant l'année 2018.

Retrouvez quelques-unes des observations transmises sur le site du programme, dans l'onglet "Résultats".

Nous comptons sur vous pour 2019 !



## 185 Dragonniers

Les "Dragonniers" sont les personnes qui participent à la validation collaborative des données, en identifiant ou confirmant le nom de l'espèce photographiée. Par leur formation, leur expérience et leur passion, elles disposent de compétences naturalistes. En cas de doute, la commission "Sciences participatives" de la Société herpétologique de France vérifie et valide la donnée.



## 45 structures impliquées

L'Union nationale des CPIE, la Société herpétologique de France et leurs membres s'entourent de structures partenaires-relais qui font connaître le programme. Ce sont ainsi 45 organismes qui sont impliqués dans l'animation.

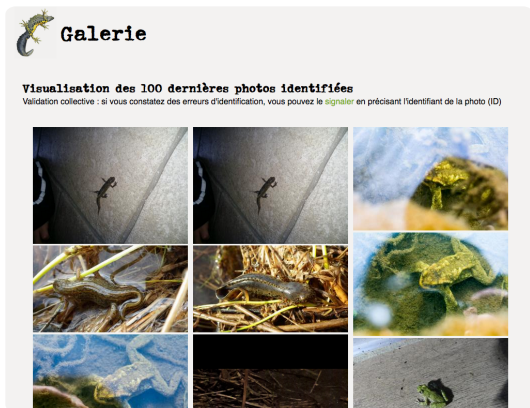
Il y en a sûrement un proche de chez vous !

[Je trouve une structure qui peut m'accompagner](#)

---

## Nouveautés sur le site

Une galerie des 100 dernières photos transmises est en ligne. Celle-ci vous permet de visualiser les espèces dont l'identification a été confirmée. Cette galerie vient compléter les planches d'aide à l'identification déjà disponibles.



Share



Forward

Un Dragon ! Dans mon jardin ? est un programme co-animé par :



© Union nationale des CPIE et Société Herpétologique de France  
sauf mentions contraires. Les illustrations restent la propriété de leurs auteurs.

Contacts : [UNCP](#) et [SHF](#)

Union nationale des CPIE - 26 rue Beaubourg - 75003 PARIS  
Société herpétologique de France - 57 rue Cuvier - 75005 PARIS

This email was sent to [cjoigneau@uncpie.org](mailto:cjoigneau@uncpie.org)  
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)  
UNCP - 26 rue Beaubourg · Paris 75003 · France

